

Thiberville

Le Pays d'Auge du 23 février 2024

349 mots

Mobilisation et effectifs annoncés sauvent la classe menacée

"Troisième classe maintenue, école regroupée sur un seul site." Telle était l'annonce officielle faite au soir du conseil départemental de l'Education nationale de mardi après-midi à Evreux, qui établissait la carte scolaire 2024; décisions concernant les écoles de Sain-Aubin-de-Scellon et Folleville.

La mobilisation a payé

Après une journée de lundi mouvementée au cours de laquelle les parents d'élèves du regroupement pédagogique, bien épaulés par les élus des communes concernées, ont occupé l'école de Saint-Aubin-de-Scellon: Ils souhaitaient rencontrer l'inspecteur qui se faisait désirer.

Ils tenaient à dénoncer la décision de la DASEN qui annonçait la fermeture d'une classe justifiée par le nombre d'élèves, 49 à ce jour- pour la rentrée prochaine.

" On n'est qu'en février, comment peut-on leur donner les bons chiffres ", s'interrogeaient parents d'élèves et le Sivos dont le président, Laurent Daniel affirmait : **" on estime à 56 inscriptions, mais cela peut aller au-delà. On a toujours des inscriptions tardives. Cela nous est arrivé d'en avoir durant l'été, mais aussi en septembre. "**

Les chiffres ont été confirmés

Une révision des chiffres qu'une délégation enfin reçue par l'IDEN a confirmée lors de l'entretien.

" Je pense qu'on a été entendu, que M. Mary a entendu nos arguments ", résumait François Chartier, le maire de Saint-Aubin-de-Scellon, au terme de cette réunion avec deux membres du Sivos et de cinq parents d'élèves. **" Monsieur Mary nous laisse lui fournir tous les éléments prouvant nos chiffres pour la rentrée prochaine, qu'il transmettra à Mme Moncada ",** ajoutait Laurent Daniel.

Autre sujet évoqué durant la rencontre: celui de fusionner les écoles. Le regroupement

scolaire des deux écoles, Saint-Aubin et Folleville en un seul site. Un argument bienvenu pour l'inspection académique de l'Eure -Terminé le va et vient en car entre les deux sites à l'heure du déjeuner financé par le Sivos- reçu par le conseil départemental.

Reste maintenant qu'il va falloir s'organiser pour la rentrée 2024 et plus particulièrement acquérir un "logimobile" pour héberger la troisième classe.



A la rentrée de septembre 2024, cette classe de Folleville ne sera plus occupée A.I.M. (archives 2022)